

### CH.12.01 compte de dépôts au Trésor, bons de Trésor et bons d'équipement-intérêts (dette interne)

Contrairement aux exercices antérieurs qui ont accusé des dépassements importants sur ce chapitre (10,843 milliards de DA en 1992), la gestion de l'exercice contrôlé fait apparaître un reliquat de 9,862 milliards de DA. En effet, les 17 milliards de DA de crédits ouverts au titre de l'année 1993 n'ont été consommés qu'à hauteur de 42% environ.

Cette situation résulte, selon les situations produites par l'ACCT pour 1992 et 1993, d'une baisse significative relevée au niveau des paiements effectués par le comptable précité. Ces derniers sont passés de 11,175 milliards de DA en 1990 à un peu plus de 6,317 milliards de DA en 1993.

Cette baisse est située pour l'essentiel au niveau de la rubrique "intérêts - bons d'équipement en compte courant" qui a accusé une diminution sensible évaluée à 52% (montant passant de 9,841 DA à 4,744 milliards de DA en 1993), justifiée par une réduction du nombre de souscription au profit du Trésor (banques, assurances, CNEP), la souscription n'étant plus obligatoire et devant désormais répondre aux exigences du marché.

L'analyse des dépenses effectuées sur ce chapitre laisse apparaître que celles-ci ont porté sur:

1) les intérêts sur fonds mis à la disposition du Trésor par le CCP pour 1,404 milliard de DA et concernant, en partie, le 4ème trimestre de 1992.

2) la couverture des paiements effectués par l'ACCT au titre des intérêts sur bons d'équipement en compte courant et sur formules et commissions allouées sur remboursement de l'emprunt national de solidarité pour un montant de 5,733 milliards de DA.

Aussi, globalement, ces dépenses ont atteint à ce titre le montant de 7,136 milliards de DA. Il est à remarquer, en outre, que les remboursements effectués par la direction générale du budget au profit de l'ACCT ont concerné les paiements de la gestion 1993 et aucun reste à régulariser n'a été constaté à la clôture de l'exercice en cause (remboursement des exercices précédents).

### CH. 12.02 Prime allouée aux émigrés non résidents

Les crédits ouverts au titre de l'année sont estimés à 1 million de DA sur lesquels la somme de 328.139,93 DA a été dépensée.

Il est à retenir que ce chapitre a cessé de fonctionner depuis plusieurs années et est devenu sans objet. Le montant payé représente un virement au compte 360.010" prime d'encouragement à l'épargne" qui a accusé un solde débiteur représentant les paiements effectués par les trésoriers de wilaya au cours des années antérieures et régularisés par ces derniers en 1991 et 1992. Le mandatement va permettre l'apurement définitif du compte dans les livres de l'ACCT.

### CH. 15.01 Remboursement sur produits indirects et divers

Les dépenses enregistrées sur ce chapitre ont été de 41,095 millions de DA en 1993 contre 11,034 millions de DA en 1992 (soit 272% de plus). L'évolution des crédits observée en 1993 (+900%) n'a pas été suffisante comme l'exercice précédent pour couvrir les dépenses de l'année. En effet, un dépassement de 31,095 millions de DA a été relevé en 1993 contre 10,034 millions de DA comptabilisés en 1992.